



**Montréal**  
le 23 novembre 2010  
Centre Mont-Royal  
2200, rue Mansfield, 4<sup>e</sup> étage



# Droit de la famille québécois célèbre son 25<sup>e</sup> anniversaire

8h30 Mot de bienvenue et présentation du président d'honneur

8h45 Mot du président d'honneur, l'honorable Jean-Pierre Sénécal

9h



## Le partage des biens indivis en patrimoine familial et en société d'acquêts

L'honorable Jean-Pierre Sénécal

Le juge Sénécal traitera du partage, lors de la rupture, des biens dont les époux sont copropriétaires indivis, en regard du partage du patrimoine familial et des acquêts. Quels sont les éléments qui doivent être pris en compte? Quels sont les montants qui doivent être connus et utilisés? Quels sont les principes de droit qu'il faut appliquer? Le tout avec la vision du tribunal. Un aspect souvent méconnu du droit familial et un problème qui se rencontre très fréquemment.

9h45 Pause café

10h



## 25 ans de droit de la Famille : où cela nous mène-t-il?

L'honorable Pierrette Rayle

Pour tenter de répondre à la question, un regard sur le passé et un bilan du chemin parcouru s'impose. C'est en examinant la courbe tracée par les réformes législatives du dernier quart de siècle et l'impact de celles-ci sur la famille qu'on peut oser un début de réponse...

11h



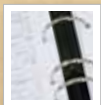
## La fixation de la pension alimentaire entre conjoints – Qu'en est-il du modèle de fixation facultatif?

M<sup>e</sup> Jocelyn Verdon

Le Ministère de la Justice fédéral propose un modèle facultatif de fixation de pension alimentaire entre époux qui s'inscrit dans une lourde tendance de déjudiciariser des conflits en droit familial. Ce modèle est appliqué fréquemment dans les autres provinces mais très peu au Québec. Pourquoi? La Cour d'Appel du Québec s'est prononcée sur le sujet. Qu'en est-il? Dans quelle mesure doit-on utiliser ce modèle? Quels sont les critères d'application que l'on doit retenir? Autant d'interrogations qui seront abordées et traitées avec les exemples appropriés.

## Venez rencontrer ceux qui ont façonné le droit familial d'aujourd'hui et qui inspirent le droit de demain.

### À propos de *Droit de la famille québécois*



En 1985, Publications CCH Limitée lançait l'ouvrage « Droit de la famille québécois » sous la plume de l'honorable Jean-Pierre Sénécal. Alors avocat au Bureau de l'aide juridique de St-Hyacinthe, M<sup>e</sup> Sénécal possédait déjà une grande notoriété dans le domaine du droit de la famille.

Après 25 ans, « Droit de la famille québécois » constitue sans aucun doute la référence ultime dans le domaine du droit familial au Québec. Mis à jour tous les mois, « Droit de la famille québécois » comprend sept sections où tous les thèmes du droit de la famille sont analysés, revus et actualisés.

150 \$ de rabais pour les abonnés de *Droit de la famille québécois* ou d'AliForm

## L'événement à ne pas manquer. Le 25<sup>e</sup> anniversaire de l'ouvrage *Droit de la famille québécois*.



12h Dîner

13h30



### L'accessibilité à la justice

L'honorable Robert Pidgeon JCS, juge en chef associé

De plus en plus, les coûts direct et indirect pour présenter ou défendre ses droits devant les tribunaux deviennent un empêchement à l'exercice de tels droits.

Les conférences préparatoires et de gestion sont-elles efficaces? La médiation familiale remplit-elle son rôle? Les conférences de règlement à l'amiable sont-elles suffisamment utilisées? L'expert unique peut-il être neutre? Quelles sont les autres mesures et règles que tout praticien devrait suivre pour alléger et diminuer les délais et améliorer le processus judiciaire? Et le justiciable dans tout cela?

14h30



### La réalité fiscale s'harmonise-t-elle avec la réalité familiale?

M<sup>e</sup> Jean-Marie Fortin, Ad. E., M. Fisc.

Malgré les nombreux changements dans la fiscalité applicable en matière familiale, les politiques et règles administratives fiscales ne s'harmonisent pas toujours avec la réalité quotidienne vécue par les familles. Bon nombre de situations de ces règles sont dichotomiques avec le quotidien des justiciables. Quelles sont-elles? Quels seraient les éléments de proposition pour harmoniser le tout?

15h15 Pause café

15h30



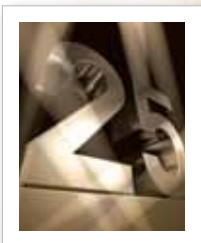
### « L'avenir du droit familial vu par vous, les familialistes »

M<sup>e</sup> Dominique Goubau

Les visions d'avenir des participants prennent place. Vous avez fourni vos commentaires et vos suggestions pour améliorer le droit de la famille sous plusieurs angles. Ces propositions ont été compilées par M<sup>e</sup> Goubau qui les présente en commentant les effets de leur application et des bénéfices qui pourraient en résulter.

16h30 Mot de clôture par l'honorable Jean-Pierre Senécal

17h



### Cocktail du 25<sup>ème</sup>

Rencontre avec vos auteurs

Publications CCH Ltée veut être à la « auteur » de vos attentes et s'élève de quelques « maîtres ». Venez rencontrer les auteurs de « Droit de la famille québécois » et échanger avec eux. Nous soulignerons aussi le travail incommensurable de l'honorable Jean-Pierre Senécal et la précieuse collaboration de tous les auteurs, tout au long de ces 25 dernières années.

Inscrivez-vous dès aujourd'hui au 1 800 363-8304 (faites le 1).  
Faites vite, les places sont limitées.

Télécopiez votre inscription au 1-866-678-0002 ou inscrivez-vous par téléphone au 1 800 363-8304 (option 1). Faites vite, les places sont limitées.

## Colloque 2010



## L'événement à ne pas manquer

### Le 25<sup>e</sup> anniversaire de l'ouvrage *Droit de la famille québécois*

Sous la présidence de l'honorable Jean-Pierre Senécal

Endroit : Centre Mont-Royal, 2200, rue Mansfield, 4<sup>e</sup> étage, Montréal

Date : 23 novembre 2010 (Q863)

Le colloque « Le 25<sup>e</sup> anniversaire de l'ouvrage *Droit de la famille québécois* » est présenté avec la participation de :



Société québécoise  
d'information juridique

Prix spécial pour les clients de *Droit de la famille québécois* ou *AliForm* : 445 \$ + taxes = 502,29 \$

Prix régulier : 595 \$ + taxes = 671,61 \$

Je réserve \_\_\_ place(s) à Montréal le 23 novembre 2010 (Q863)

#### Donnez-nous vos coordonnées

Nom \_\_\_\_\_ Titre \_\_\_\_\_

Raison sociale \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Ville \_\_\_\_\_ Province \_\_\_\_\_ Code postal \_\_\_\_\_

Téléphone ( ) \_\_\_\_\_ Télécopieur ( ) \_\_\_\_\_

Courriel \_\_\_\_\_

#### Modalités d'inscription

Les frais d'inscription doivent être acquittés avant le colloque. Ils incluent les conférences, la documentation, le certificat d'attestation de formation, le repas et les pauses-café. Vous recevrez une confirmation d'inscription dans les cinq jours suivant la réception de votre fiche d'inscription.

#### Politique d'annulation et de substitution

Seules les annulations formulées par écrit 10 jours ouvrables avant la conférence seront acceptées; toutefois, un montant de 25 \$ sera retenu pour les frais d'administration. Après cette date, aucune demande d'annulation ou de remboursement ne sera acceptée. Le remplacement d'un participant par un autre est possible en tout temps.

#### Choisissez le mode de paiement

Facturez mon organisation

Facturez mon compte CCH n° : \_\_\_\_\_

Chèque de \_\_\_\_\_ \$ à l'ordre de **Publications CCH Itée**

American Express  MasterCard  Visa

N° de carte : | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |

Date d'expiration mois \_\_\_\_ an \_\_\_\_

Nom du titulaire \_\_\_\_\_

Signature du titulaire \_\_\_\_\_

#### Publications CCH,

190-7005 boul. Taschereau,  
Brossard (Qc) J4Z 1A7

Téléphone : 450 678-4443 • 1 800 363-8304

Télécopieur : 1 866 678-0002

Courriel : service@cch.ca

Internet : www.cch.ca

N° de TPS : R103283982 RT0001

N° de TVQ : 1000425636 TQ0001

Nos prix sont sujets à changement sans préavis.



CCH

une société Wolters Kluwer

BUCL